

DÉMÉNAGEMENTS

Déménagement = sortir tous ses biens d'un logement

Des meubles que vous ne voulez plus?

Des objets et/ou meubles brisés?

Vous avez acheté de nouveaux électroménagers?

Aucune raison ne justifie de prendre le logement pour un centre de dons ou un écocentre.

Quelques exemples et points de dépôt pour vous guider :

- Meubles, électroménagers, télévision, ordinateur, pneus : Écocentre.
- Peinture, huile, ampoules, bonbonnes de gaz : Écocentre ou un point de dépôt officiel.
- Vêtements, jouets, denrées non périssables : Centre de dons.



Pour vos recherches : RECYC-QUÉBEC

<https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>



Recycler ses Serpuariens <https://lessserpuariens.com/>

Peintures et leurs contenants <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/se-conformer/responsabilite-elargie-producteurs/peintures>

